



CADETS
CANADA

**Centres d'entrainement
des cadets**

Été 2019

Cahier d'information



Point de contact du CC /Esc

Nom: _____

Tél: _____

FÉLICITATIONS !

Votre enfant a été sélectionné pour participer à un camp d'été.



Si votre enfant ne désire plus participer, il est **IMPÉRATIF** d'en aviser l'officier de contact du CC/Esc de votre enfant, car plusieurs cadets sont en attente.

TRANSPORT

Tenue durant les déplacements : Tous les cadets doivent voyager en uniforme (pantalon, ceinture, bottes, chemise ou gilet de marin, plaque d'identification « name tag »). Les épaulettes de grade, la vareuse et la cravate ne doivent pas être apportés.

Informations sur les déplacements:

Déplacement de groupe : Les corps/escadrons (CC/Esc) de cadets recevront, au plus tard le 1er juin, les dates et horaires de transport collectif pour tous les cadets. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé. Un adulte sera présent dans l'autobus.

Déplacement à l'extérieur du Québec : Pour les cadets qui voyageront vers des centres d'entraînement des cadets à l'extérieur du Québec, vous recevrez de votre officier de contact du CC/Esc, les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez reçu aucune information une semaine avant la date de départ, veuillez le contacter.

Déplacement par les parents : Les parents qui décident de conduire leur(s) enfant(s) directement au centre d'entraînement des cadets, même s'il y a un autobus de prévu, doivent aviser le point de contact du CC/Esc le plus tôt possible.

Déplacement par avion : Les cadets qui voyageront par transport aérien recevront de l'officier de contact du CC/Esc, des consignes particulières sur la sécurité et les bagages. Le cadet doit avoir une pièce d'identité valide avec photo, émise par un gouvernement sur laquelle figure le nom, la date de naissance et le genre. Ex. : carte de la RAMQ.

Cadets provenant de la région immédiate du camp : Les cadets provenant de la région immédiate du camp devront se présenter au centre d'entraînement des cadets à partir de l'heure indiquée sur l'itinéraire de voyage individuel remis par le CC/Esc.

Départ du camp d'été : Les cadets pourront quitter avec leurs parents/tuteurs après la cérémonie de fin de camp. Les cadets qui retourneront par autobus seront informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant le départ.

Déplacement des cadets-cadre : Il est fortement recommandé d'utiliser le transport fourni pour leur déplacement au camp. De plus, nous rappelons qu'aucun remboursement de déplacement pour l'utilisation d'une voiture personnelle par un cadet-cadre ne sera autorisé si un transport nolisé est fourni. Ils doivent cependant aviser le centre de coordination des déplacements (CCD) s'ils utilisent leur véhicule personnel.

CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Adresse:

Base de soutien de la 2 Division du
Canada — Longue-Pointe
6560, rue Hochelaga
Bât. 212
Montréal QC H1N 1X9
Tél : 514 252-2777 poste 2703
1-800-810-2347

**Une fois sur la garnison, suivre
les panneaux «Cadets».**

Contrôle des déplacements et aide :

Le Centre de coordination des déplacements (CCD)
coordonnera tous les déplacements des cadets vers les
centres d'entraînement des cadets.

Le CCD sera en opération, jour et nuit, du 17 juin au
23 août 2019. En cas de problème ou de retard lors des
déplacements, veuillez communiquer avec le CCD pour
une aide et/ou une assistance immédiate au numéro
sans frais 1-800-810-2347.

URGENCE DURANT L'ÉTÉ

En cas d'urgence, les parents/tuteurs peuvent contacter le personnel du centre d'entraînement de son enfant. Voir les coordonnées de chacun des camps aux pages suivantes.

INFORMATIONS SUR LES CAMPS

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance avec votre enfant, les informations suivantes doivent être inscrites.

Prénom et Nom de votre enfant, titre du cours et adresse du camp

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE VALCARTIER (CECV)

Coordonnées:

Base de soutien de la 2e Division
du Canada — Valcartier
CP 1000, Succursale Forces
Courcelette QC G0A 4Z0

Tél: 418-844-5000 poste 3500

Courriel: CECV@cadets.gc.ca

Parades de fin de cours :

1er cours, 2 semaines:	19 juillet 2019 - 10h00
1er cours, 3 semaines:	26 juillet 2019 - 10h00
2e cours, 2 semaines:	2 août 2019 - 10h00
Parade de fin de camp:	17 août 2019 - 9h00

Politique de sortie

Les sorties ne sont pas autorisées pour les cadets qui participent à un cours de deux semaines.

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Écrivez à l'adresse générique du camp ou suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations. Pour les cadets du cours d'instructeur en expédition qui le désirent, une permission de sortie sera possible du 19 juillet 11h00 au 22 juillet 20h00.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE BAGOTVILLE (CECB)

Coordonnées:

Base des Forces canadiennes Bagotville - Alouette
CP 5000,
Succursale Bureau-Chef
Alouette QC G0V 1A0

Tél : 418-677-4000 poste 7906

Courriel : CECB@cadets.gc.ca

Parades de fin de cours :

1er cours, 2 semaines:	19 juillet 2019 - 10h00
1er cours, 3 semaines:	26 juillet 2019 - 10h00
2e cours, 2 semaines:	2 août 2019 - 10h00
Parade de fin de camp:	17 août 2019 - 10h00

Politique de sortie

Les sorties ne sont pas autorisées pour les cadets qui participent à un cours de deux semaines.

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Écrivez à l'adresse générique du camp ou suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en annexe.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT MUSICAL DES CADETS (CEMC)

Coordonnées

École secondaire Mont St-Sacrement
200, boul. St-Sacrement
St-Gabriel-de-Valcartier QC G0A 4S0

Tél : 418-844-2691 poste 2000
Fax : 418-844-0213

Courriel : CEMC@cadets.gc.ca

Parades de fin de cours :

1er cours, 3 semaines: 26 juillet 2019 - 10 h00
Parade de fin de camp: 16 août 2019 - 18 h 30 *

Spectacle de fin d'été: 16 août 2019 - 14 h 00

* Les cadets qui en feront la demande pourront quitter le camp avec leurs parents après la parade.

Politique de sortie

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est toutefois possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Écrivez à l'adresse générique du camp ou suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en annexe.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE VOL DES CADETS ST-JEAN (CEVC)

Coordonnées

CEGEP Saint-Jean sur Richelieu
30, boul. du Séminaire Sud,
St-Jean-sur-Richelieu
QC J3B 5J4

Tél : 450 347-5301, poste 2252
Fax : 450 347-5623

Courriel :
CEVC@cadets.gc.ca

Parade de fin de cours :

10 août 2019 - 14 h 00 Hangar HD4 de la Garnison Saint-Jean

Politique de sortie

Autorisation de sorties les samedis 18 h aux dimanches 20 h, mais peut être sujet à changement selon les contraintes d'instruction. Entrez par la porte no.1.

Les cadets de la Bourse de pilote d'avion recevront plus d'information sur les sorties ultérieurement.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en annexe.

MÉDIAS SOCIAUX

Suivez les différents centres d'entraînement sur Facebook et Twitter!



[@CadetsValcartier](https://www.facebook.com/CadetsValcartier)
[@CadetsBagotville](https://www.facebook.com/CadetsBagotville)
[@CadetsMSS](https://www.facebook.com/CadetsMSS)
[@CadetsStJean](https://www.facebook.com/CadetsStJean)



[@CadetValcartier](https://twitter.com/CadetValcartier)
[@CadetBagotville](https://twitter.com/CadetBagotville)
[@CadetsMSS](https://twitter.com/CadetsMSS)
[@CadetsStJean](https://twitter.com/CadetsStJean)

LISTE DU MATÉRIEL À APPORTER



Uniforme

- Uniforme pour le départ
- T-Shirts d'élément (1)
- Bas de laine (2)
- Polar (doublure manteau d'hiver) (1)
- Tenue d'instruction (élément Marine)
- Uniforme de campagne avec bottes (Armée)

Vêtements et équipements spécifiques à un cours / instruction

- Espadrilles supplémentaires (sport)
- Vareuse (exercice militaire / musique avancé)
- Chaussures et vêtements nautiques (expédition / cours Marine)
- Bottes de marche (expédition - facultatif)
- Journal de bord de phase 5 / cadet-maitre / niveau 5 pour les cadets-cadres
- Journal de bord pour maître de manœuvre et opérateur d'embarcations légères
- Instrument de musique personnel (facultatif - *l'instrument est la responsabilité personnelle du cadet*)
- Cadenas à combinaison (2) (cadets-cadres CEVC St-Jean / candidats cours aérospatial et bourse pilote planeur)

Vêtements civils

- Espadrilles (1)
- Pantalons courts (2)
- Pantalons longs (2)
- Pantalons de jogging (2)
- T-Shirts de sport (4)
- Chandails manches longues (2)
- Bas de coton (7)
- Sous-vêtements (7)
- Pyjamas (1)
- Maillot de bain (une pièce) (1)

Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.

IMPORTANT, NE PAS OUBLIER

- Carte d'assurance maladie (obligatoire)
- Médicaments sous ordonnance (dans le contenant d'origine et avec une copie de la prescription valide)
Avoir accès facilement aux médicaments dans les bagages pour l'arrivée au camp
- Formulaire - Administration de médicament en vente libre / Prescription en annexe
- Formulaire - Autorisation de sortie en annexe
- Spécimen de chèque et formulaire de dépôt direct en annexe (cours de 3 et 6 sem)
- Argent de poche (environ 20\$).
- Carte d'appel (au besoin).

Articles personnels nécessaires

- Savon / porte-savon
- Shampoing
- Peigne ou brosse à cheveux
- Brosse à dents, dentifrice et soie
- Sandales de douche
- Débarbouillettes (2)
- Serviettes de bain (2)
- Antisudorifique
- Rasoir et crème à raser
- Serviettes sanitaires
- Casque de bain
- Baume pour les lèvres
- Cadenas (3)
- Coffre à crayons et crayons
- Cahier de notes
- Papiers mouchoirs
- Cintres (5)
- Savon à lessive
- Trousse de cire noire à chaussure
- Coupe ongle / lime
- Petit sac à dos / gourde (facultatif)
- Appareil photo (facultatif)
- Réveil matin (facultatif)
- Appareil électronique (choix personnel)
- Fer à repasser (facultatif)
- Serviettes humides (expédition)
- Crème solaire (protection 30)
- Courroie de sécurité pour les lunettes
- Bracelet « *médic-alert* » (fortement recommandé) (allergies / problèmes de santé sévères).

Tous les participants à un centre d'entraînement des cadets devront respecter les règlements promulgués par les autorités du camp incluant les règles de vie communautaire et le code de discipline.

Drogue / Alcool / Médicament non prescrit / Boisson énergisante : La consommation ou la possession de ces produits est interdite.

Armes : Les armes à feu et armes blanches telles que couteaux, canifs, machettes sont prohibées. Les pointeurs au laser, briquets ainsi que tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.

Tabagisme : Des programmes sont en place pour inciter le personnel et les cadets à cesser de fumer. Aucun produit du tabac n'est vendu dans les cantines des camps d'été. La possession et la consommation de cannabis est interdite pour les cadets.

SERVICES DISPONIBLES

Les services suivants sont disponibles sur tous nos camps:

Cantine (en soirée)
Barbier (hebdomadaire)
Wifi (en soirée)
Téléphone public
Aumôniers

Allocation d'instruction : Les cadets des cours de 3 et 6 semaines devront arriver au centre d'entraînement des cadets avec un spécimen de chèque et le formulaire de dépôt direct afin de permettre le versement de leur allocation d'instruction par dépôt direct à la fin de leur séjour. Les cadets séjournant sur un cours de 2 semaines recevront leur allocation d'instruction en argent à la fin de leur séjour au CEC.

Il est à noter que tous les cadets recevront, en argent, un montant de leur allocation pendant le camp afin de leur permettre d'avoir de l'argent de poche pour leurs dépenses personnelles. Il est tout de même recommandé d'apporter au CEC un montant d'environ 20 \$ comme argent de poche. Il est possible que certains achats soient imputés directement de l'allocation d'instruction, ex. : chandail de camp, coupe de cheveux.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Des services médicaux primaires/urgence et soins dentaires d'urgence seulement sont disponibles sur chacun des centres d'entraînement des cadets. Lorsque vous recevez l'offre de participation, il est important de déclarer tout changement de condition médicale à la section médicale. Une mauvaise déclaration pourrait dans certains cas résulter en un retour à la maison avant l'embarquement ou lors de l'arrivée au camp.

Médication : Nous encourageons fortement les cadets ayant en leur possession des médicaments sous ordonnance à utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale. Il est demandé que les cadets arrivent au CEC avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète du camp. Les médicaments en vente libre sont autorisés, mais les cadets ne peuvent les garder avec eux. Les médicaments devront être dans leur emballage d'origine, scellés, non périmés et le formulaire de l'OAIC 16-04, annexe C, joint, devra être complété et signé par les parents avant l'arrivée du cadet au camp.

Épipen : Les cadets ayant une condition médicale pouvant occasionner un choc anaphylactique doivent obligatoirement avoir en leur possession deux Épipen ainsi qu'une copie du plan d'urgence disponible auprès du personnel du CC/Esc.

Réf. : <http://www.cadets.ca/fr/a-propos/soins-medicaux.page>

Lunettes, verres, lentilles cornéennes et montures : Ces articles sont considérés comme des articles personnels du cadet. Conséquemment, il est fortement recommandé au cadet et aux parents de se doter d'une assurance pour la réparation ou le remplacement des lunettes. De plus, les cadets qui portent des lunettes doivent avoir avec eux une paire de lunettes de rechange et une copie de l'ordonnance. Les cadets sont responsables de leurs lunettes et doivent réduire le risque de perte et de dommages, par exemple en portant un cordon de retenue. En cas de bris durant le séjour au camp, le personnel coordonnera le remplacement avec les parents et les frais encourus seront payés par les parents.

**OTC (OVER THE COUNTER) /
PRESCRIBED MEDICATION
ADMINISTRATION
(MUST BE FILLED PRIOR TO CSTC)**

**ADMINISTRATION DE
MÉDICAMENTS EN VENTE LIBRE
/PRESCRIPTION
(REEMPLIR AVANT LE CIEC)**

1. Identification of cadet:

(Full name and initials, unit and date of birth)

1. Identification du cadet :

(Nom complet, initiales, unité et date de naissance)

2. I, (parent/guardian/physician) give consent for this cadet to use over-the-counter (OTC) or prescription medications for known conditions.

2. Je, (père/mère/tuteur/médecin), consent à la consommation par ce cadet, de médicaments en vente libre ou prescription visant des états connus.

3. I am aware that supervisor and medical staff will secure medication and make it available to the cadet at the prescribed time and they are available should the cadet have questions or concerns regarding medication.

3. Je comprends que le superviseur ainsi que le personnel médical va sécuriser et distribuer les médicaments au cadet au temps prescrit et sera disponible pour répondre aux questions ou aux préoccupations du cadet quant à ses médicaments.

4. Medication and quantity brought by the cadet :

4. Médicaments et quantités conservés par le cadet :

a. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____

a. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____

b. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____

b. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____

(Parent/guardian/physician - signature and date)

(Père/mère/tuteur/médecin – signature et date)

Note: The medication needs to be in the original package or (if possible) blister packed.

Nota: Les médicaments doivent être dans leur emballage original ou sous plaquettes

Identification of cadet:

(Full name and initials, unit and date of birth)

- c. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____
- d. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____
- e. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____
- f. Name of drug _____
Dosage _____
Administration time _____
Total quantity _____

(Parent/guardian/physician - signature and date)

Note: The medication needs to be in the original package or (if possible) blister packed.

thermoformées si possible.

Identification du cadet :

(Nom complet, initiales, unité et date de naissance)

- c. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____
- d. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____
- e. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____
- f. Nom du médicament _____
Dosage _____
Heure d'administration _____
Quantité totale _____

(Père/mère/tuteur/médecin – signature et date)

Nota: Les médicaments doivent être dans leur emballage original et de préférence sous plaquettes thermoformées si possible.

FORMULAIRE - AUTORISATION DE SORTIE

A - Directives à l'intention des parents/tuteurs

Votre enfant sera autorisé à quitter le centre d'entraînement des cadets (CEC) en compagnie des individus et selon les limitations que vous identifierez sur ce formulaire. Pour toute modification, une fois votre enfant/pupille présent au CEC, faites parvenir une télécopie ou un courriel au CEC concerné. AUCUNE PERMISSION INDIVIDUELLE ne sera accordée sans cet avis de consentement. L'identité des personnes désirant prendre en charge un cadet sera vérifiée à l'aide d'une carte d'identité avec photo.

Ce formulaire s'applique uniquement aux cadets âgés de moins de 18 ans. Il ne vise que les périodes de congé et non pas les activités à l'extérieur du CEC organisées par celui-ci et lors desquelles votre enfant/pupille sera supervisé par le personnel du CEC.

Le commandant du CEC est l'autorité finale en ce qui concerne la politique des permissions accordées à tous les membres du CEC.

Si manuscrit, veuillez écrire lisiblement.

B - Identification du cadet

No CC / Esc : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Cours : _____

C - Identification du parent/tuteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de résidence : _____

Code postal : _____ N° Rue Ville
Tél : Résidence : ()
Bureau : ()
Cell : ()
Courriel : _____

Aucune autorisation parentale requise pour les cadets âgés de 18 ans.

D - Permission de sortie (Une seule case doit être cochée)

- J'autorise mon enfant/pupille à aller où bon lui semble lors de ses périodes de congé ou de permission. Peut quitter le CEC avec toute personne de son choix.
- J'autorise mon enfant/pupille à sortir avec les personnes identifiées à la section E.
- Je n'autorise pas mon enfant/pupille à sortir du CEC à l'exception des sorties organisées en groupe, sous supervision du personnel du CEC.

Au besoin, écrire au bas du formulaire ou ajouter une autre feuille.

E - Personnes responsables

J'autorise les personnes suivantes à prendre en charge mon enfant/pupille :

1. Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél : () _____
N°/App/Rue/Ville Cell : () _____
Lien de parenté : _____

2. Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél : () _____
N°/App/Rue/Ville Cell : _____
Lien de parenté : _____

F - Remarques (Inscrire toute autre information pertinente concernant les autorisations de sortie de votre enfant/pupille.)

Signature (parent/tuteur) : _____

Date : _____

CETTE PAGE EST LAISSÉE VIDE INTENTIONNELLEMENT.



DIRECT DEPOSIT REQUEST FORM
FORMULAIRE D'INSCRIPTION - DÉPÔT DIRECT

Last Name - Nom		First Name - Prénom	
Full Address – Adresse complète		City/Town - Ville	
Province	Postal Code – Code postal	E-mail Address – Adresse de courriel	
Telephone (home) – Téléphone (maison)		Telephone (work) – Téléphone (travail)	

Military Militaire	Civilian Instructor Instructeur civil	Staff cadets Cadets-cadres	Cadets
-------------------------------	--	---------------------------------------	---------------

New request – Nouvelle demande		Change - Changement	
Service Number - Numéro de matricule	Staff Cadets must bring their social insurance number on camp - Les cadets- cadres doivent apporter leur numéro d'assurance social au CEC	Unit - Unité	UIC - CIU

Attach a void cheque
Joindre un spécimen de chèque

I authorize the RCSU to deposit the payment(s) directly into my account until further notice.
J'autorise l'URSC à déposer les paiements directement dans mon compte jusqu'à nouvel ordre.

_____ Date

_____ Signature of Applicant – Signature du (de la) requérant (e)

This form can only be used for payments deposited in Canada.

Ce formulaire ne doit être utilisé que pour les paiements déposés au Canada.

If you wish to start direct deposit, you must check "New".

Si vous désirez commencer le dépôt direct, vous devez cocher « Nouveau ».

If you wish to:

- change your financial institution,
- change the branch of your financial institution, or
- change your account number, you must check "Change".

Si vous désirez:

- changer votre institution financière;
- changer la succursale, ou
- changer votre numéro de compte, vous devez cocher "Changement"

When you request one of these changes, DO NOT close your present direct deposit account until you receive your payment in accordance with that change.

Lorsque vous demandez un de ces changements, NE FERMEZ PAS le compte servant présentement au dépôt direct avant d'avoir reçu le paiement dans le compte modifié.



Défense National
nationale Defence

Unité régionale de soutien aux cadets (Est)
CP 100 succursale Bureau-chef
Richelain QC J0J 1R0

1085-1 (OL Méd)

21 mai 2019

Parents / Tuteurs

Objet : Augmentation de cas confirmés de rougeole au Canada

Madame, Monsieur,

Vous recevez cette lettre parce que votre enfant ou vous-même (personnel d'encadrement) allez participer aux activités au sein des centres d'entraînement de cadets (CEC) cet été. En raison de l'augmentation récente du nombre de cas confirmés de rougeole dans diverses régions du Canada, les Forces armées canadiennes et le Programme des cadets du Canada souhaitent informer les cadets et les tuteurs légaux des risques associés à cette infection afin de vous permettre de vous assurer d'une protection maximale.

Bien que la vaccination massive contre la rougeole (vaccin combiné : Rougeole, Rubéole et Oreillon / RRO) ait depuis plusieurs années contribué à réduire le nombre de gens infectés, nous sommes actuellement préoccupés par le risque de contamination sur les CEC.

Il est fortement recommandé que tous les cadets (ou personnel d'encadrement) qui participeront aux CEC soient à jour au niveau de leur immunisation (selon le programme d'immunisation du Québec ou de la province de résidence). Bien que la vaccination ne soit pas obligatoire, nous vous suggérons fortement de la considérer ainsi que ses bénéfices.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre CLSC et demandez à vous entretenir avec une infirmière en immunisation. Elle pourra vous guider et vous conseiller. Les références suivantes, fondées sur des preuves scientifiques et probantes, peuvent vous être utiles et vous aider à prendre une décision libre et éclairée :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/rougeole.html>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/rro-vaccin-contre-la-rougeole-la-rubeole-et-les-oreillons/>

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la section médicale de l'URSC Est au numéro suivant 1-800-681-8180 poste 6686406 ou 6686934.

Le commandant,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Lapointe', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lieutenant-colonel Serge Lapointe

Pièce jointe : 1

c.c.

CmdtA
CEM
OR Secteur
Personnel CEC
Cmdt CC/Esc

Avant la participation au CEC, veuillez-vous assurer que :

- Le cadet apporte son carnet de vaccination (une copie est suggérée)
- Vous avez lu et compris le contenu de cette lettre
- Vous avez lu et compris les références recommandées (si nécessaire)
- Le cadet ou personnel d'encadrement a reçu 2 doses du vaccin RRO (vaccin combiné pour la rougeole, la rubéole et les oreillons)
(non obligatoire mais fortement recommandé)

ANNEXE E – GP S NAT CRJC CODE DE CONDUITE – CADETS-CADRES / CADETS / RJC

Grade	Nom de famille	Prénom	Unité d'appartenance

1. Le Groupe de soutien national pour les cadets et les Rangers juniors canadiens (Gp S Nat CRJC) est résolu à créer un milieu sûr, respectueux et encourageant où les employés comprenant le Cadre des Instructeurs de Cadets (CIC), les bénévoles, les adultes, les cadets et les Rangers Juniors Canadiens (RJC) peuvent développer leur potentiel au maximum. Chaque cadet et RJC est important et précieux et nous constituons ensemble une organisation qui travaille dans l'intérêt de ceux que nous soutenons. La sécurité, les droits et le bien-être des cadets et des RJC sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Nous favorisons des relations motivantes avec les cadets et les RJC, tout en établissant des limites appropriées. A cette fin, le Gp S Nat CRJC a élaboré le Code de conduite suivant pour tous les cadets, incluant les cadets-cadres, et Rangers Juniors Canadiens (RJC). Veuillez noter que les engagements détaillés ci-dessus sont valables en tout temps lors d'activités de l'Organisation des cadets du Canada (ex : entraînement du corps de cadets ou escadron, les activités dirigées régionalement, les activités dirigées nationalement, les centres d'entraînement des cadets, les niveaux d'entraînement de patrouilles et les séances d'entraînement des RJC, etc.).

2. À titre de cadet/RJC dans l'Organisation des cadets du Canada (OCC), je comprends que je dois respecter le Code de conduite des cadets/RJC qui est énoncé dans le présent document. Je confirme ce qui suit :

- a. je me familiariserai avec l'ensemble des règles et des règlements relatifs au contexte de mon rôle et de mes responsabilités en tant que cadet/RJC (les règles et règlements sont détaillés dans les leçons du programme des Relations Sociales et Positives pour la Jeunesse et dans le programme de Prévention du harcèlement et de l'abus par la sensibilisation et l'éducation pour les RJC);
- b. Si je suis témoin d'un méfait, ou d'actions inappropriées, ou des deux, j'arrêterai les interactions (quand ce sera possible et sécuritaire de le faire) et je signalerai l'incident immédiatement à mon superviseur;
- c. je signalerai tout cas présumé ou confirmé de mauvais traitement d'un cadet/RJC, à mon superviseur, qui prendra des mesures immédiates;
- d. je veillerai à intégrer la sécurité dans tous les volets de mon rôle et de mes responsabilités en tant que cadet/RJC et à garantir la sécurité et le mieux-être d'autrui;
- e. je m'efforcerai de donner le bon exemple en ce qui concerne la tenue et la conduite;
- f. je ferai preuve de respect envers mes subordonnés, mes collègues et mes supérieurs;

- g. je serai honnête dans mes actes et mes communications avec les autres. Je ne mentirai pas, ne tricherai pas et je ne ferai aucune fausse déclaration;
- h. j'utiliserai un ton calme, ferme et raisonnable quand je donnerai des instructions ou que je discuterai des lacunes avec les subalternes, en évitant de crier ou de proférer des jurons;
- i. je m'abstiendrai de toute injure, de toute vulgarité ou de tout langage malveillant;
- j. je prendrai soin de l'ensemble des vêtements, du matériel et de l'équipement qui me sera confié, j'en assumerai la responsabilité et j'interviendrai si d'autres ne font pas de même, ou je signalerai ces manquements;
- k. je respecterai l'environnement et le milieu qui m'entoure;
- l. je ne volerai pas et je respecterai les biens personnels et la vie privée des autres;
- m. je n'abuserai pas de mes pouvoirs ou je n'infligerai aucun mauvais traitement physique ou émotionnel, ce qui comprend, entre autres, frapper, humilier, ridiculiser quelqu'un, ou formuler des propos dégradants à son endroit;
- n. je demanderai la présence d'un membre du personnel adulte² si une situation dépasse mes capacités ou la portée de mes pouvoirs;
- o. j'éviterai tout commentaire, geste ou démonstration qui serait négatif ou offensant à l'égard d'une personne, au sujet de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de son âge, de son sexe, de son état matrimonial, de sa situation familiale, de son handicap, de son orientation sexuelle, de son identité ou expression sexuelle ou de ses caractéristiques physiques. Cela comprend les commentaires formulés de vive voix ou par écrit, les communications électroniques et les messages envoyés par les médias sociaux;
- p. j'éviterai tout comportement (commentaires formulés de vive voix ou par écrit, communications électroniques, gestes, attitudes ou contacts physiques) de nature sexuelle ou ayant une connotation sexuelle;
- q. afin de respecter autrui, je maintiendrai à une distance physique raisonnable des cadets en tout temps et je ne les toucherai pas sans leur permission, sauf quand ce sera absolument nécessaire en cas d'urgence;

² Dans le contexte du présent Code de conduite, le terme « personnel adulte » réfère à tout adulte travaillant avec les cadets/RJCs, qu'il soit rémunéré ou non.

- r. je ne participerai à aucune bagarre, je ne crierai pas et je ne me livrerai pas à faire de l'intimidation, y compris en ligne (courriels, messages instantanés, clavardage, réseautage social, partage de photos inappropriées, etc.);
 - s. je veillerai à ce que mon utilisation de sites de médias sociaux, même pendant mes temps libres, ne ternisse pas l'image de l'OCC ou des FAC et à ce que mes communications en ligne (courriels, messages instantanés, clavardage, réseautage social, médias sociaux, etc.), respectent les principes que sont le respect, le sens des responsabilités et le souci d'autrui;
 - t. je ne divulguerai aucun renseignement personnel sur une autre personne, de quelque manière que ce soit, y compris de vive voix ou par écrit ainsi qu'au moyen de communications électroniques (courriels, messages instantanés, clavardage, réseautage social, médias sociaux, etc.)
 - u. je n'achèterai, je ne posséderai et je ne consommerai jamais d'alcool;
 - v. je n'utiliserai et je ne posséderai aucune drogue illicite, y compris les médicaments en vente libre qui pourraient modifier mon comportement. Je ne partagerai pas non plus les médicaments qui me sont spécifiquement prescrits;
 - w. je n'utiliserai, je n'achèterai, je n'aurai en ma possession ou je ne vendrai aucun produit du tabac, du cannabis ou de cigarettes électroniques;
 - x. je n'aurai pas de couteaux, de fusils ou d'armes en ma possession autres que ceux m'étant remis quand cela est autorisé aux fins d'activités d'instruction approuvées, ou quand ils me seront nécessaires pour remplir mes fonctions;
 - y. je n'accéderai pas aux quartiers des personnes de sexe opposé, sauf en cas d'autorisation expresse à des fins professionnelles;
 - z. je m'abstiendrai de toute relation intime et de toute conversation à caractère romantique ou sexuel avec les membres du personnel adulte³;
 - aa. j'adopterai des comportements appropriés lors d'activités de cadets envers tous, même si j'ai une relation personnelle avec ceux-ci;
 - bb. je n'aurai aucun matériel pornographique en ma possession.
3. Je reconnais que tout manquement au présent Code de conduite risque d'entraîner des actions correctives et peut mener à des mesures disciplinaires. Ceci comprend, entre autres,

³ Dans le contexte du présent Code de conduite, le terme « personnel adulte » réfère à tout adulte travaillant avec les cadets/RJCs, qu'ils soient rémunérés ou non

l'annulation de mon adhésion à l'OCC, des mesures administratives ou juridiques, et que cela pourrait entraîner l'intervention de la police militaire ou civile.

4. Je sais que je peux m'entretenir avec un membre du rang, un instructeur civil, un officier, un Rangers canadiens ou un bénévole à tout moment si je souhaite obtenir des précisions sur le présent Code de conduite, ou si j'ai besoin d'aide pour gérer une situation.

5. J'ai lu tout ce qui précède et, en signant ci-dessous, je m'engage à respecter le présent Code de conduite⁴.

_____	_____
Date	Signature du cadet (nom en lettres moulées et signature Y Je reconnais et comprend ce qui précède
_____	_____
Date signature)	Signature du parent du cadet (nom en lettres moulées et
_____	_____
Date	Signature du superviseur (nom en lettres moulées et signature)

⁴ Le présent document sera revu et signé chaque année et enregistré dans le logiciel Forteresse (cadets) et inscrits au dossier (RJC).